



Monsieur le Président,

Dans le contexte sanitaire dû à la pandémie de covid 19, les agents des Finances publiques ont pris et prennent encore en ce moment toute leur part au soutien à l'économie en poursuivant sans relâche leurs missions avec la plus grande exemplarité. Pourtant au quotidien ce sont des batailles homériques contre des applications récalcitrantes et indisponibles, des flots d'insultes par des entrepreneurs désireux de percevoir les fonds de solidarités au plus vite.

Aujourd'hui les agents ont honte de la façon dont sont traités les demandeurs d'aide, même si nombre de ceux dont les demandes sont aiguillées vers ce qui ressemble de plus en plus à une voie de garage sont, sinon des fraudeurs, au moins des demandeurs qui ne pourront être satisfaits. Le 1er avril, plus de 7400 demandes sont en souffrance dans notre département, un nombre qui reste toujours aussi élevé depuis des semaines. Malgré les renforts et l'implication de nos services, nous avons maintenant 4 mois de retard, puisque nombre de demandes déposées début décembre 2020 restent à traiter. Et à ces 7400 demandes doivent être ajoutées les demandes qui ont été déroutées sur d'autres boîtes (doublons et > à 20 000 euros).

Ce retard ne résulte pas de l'inaction, de la fainéantise ou de l'incompétence des agents, ce que semblent penser certains demandeurs, mais aussi notre propre direction qui nous rappelle que nous devons traiter au moins 20 demandes par jour.

Nous sommes tributaires du fonctionnement pour le moins erratique de la principale application, e-contacts, pour ne pas dire de ses nombreuses indisponibilités, mais aussi de toutes les autres (FICOBA: 5 jours HS en mars), du VPN, et du reste.

Les effectifs de la DGFIP ont fondu de 20 % depuis sa création en 2008 et le contexte sanitaire actuel n'a pas fait renoncer le gouvernement à la suppression de plus de 2000 emplois en 2021. Ce retard n'est pas dû aux carences des agents, mais au manque « de cerveaux disponibles », et si e-contacts ne fonctionne pas, même le plus zélé des agents ne pourra effectuer son travail correctement. Ce sont bien des emplois qui manquent dans les services et particulièrement lorsque des missions supplémentaires sont rajoutées dans la période (FDS) !

Enfin, plus nous sommes en retard, plus les demandeurs interrogent les services pour savoir où en est leur demande puis, sans réponse, renouvellent leur demande. Résultat, 3 demandes à traiter au lieu d'une, et du temps perdu à traiter un dossier plus complexe, au point d'avoir parfois sur un seul dossier jusqu'à 30 demandes à traiter.

Mais comme d'habitude cela n'empêchera pas le ministre de se gargariser des très bons résultats du contrôle fiscal et des aides aux entreprises...

Et aujourd'hui les agents voient arriver la campagne IR non sans une certaine angoisse. Comment peut-on envisager dans ce contexte sanitaire alarmant avec un taux d'incidence supérieur à 600 pour 100 000 habitants une campagne d'information avec un accueil généraliste ouvert sans rendez-vous ? On sait pertinemment que l'arrivée des usagers à nos guichets est un flot non maîtrisable car non quantifiable par avance.

Le refus que vous avez formulé à la demande des agents et des représentants syndicaux de ne recevoir que sur rendez-vous a suscité surprise et incompréhension dans tous les SIP : comment dans cette période recevoir au fil de l'eau, alors que les accueils vont être rapidement surchargés, que les SIP ne pourront plus faire face et devront probablement fermer ? Nous réitérons notre demande de réception uniquement sur rendez-vous.

Enfin, incompréhension également au refus de dotation de FFP2 pour faire l'accueil, la demande est quasi unanime sur ce point : laissez aux agents le soin de juger de leur confort ou inconfort. Nous réitérons notre demande d'achat de FFP2, y compris sur le budget du CHSCT, pour les agents faisant l'accueil des usagers et souhaitant les utiliser.

Concernant les points à l'ordre du jour de ce CTL (points 3 à 8) nous rappelons notre opposition au NRP. Nous tenons à vous préciser qu'il ne s'agit pas d'une opposition de principe mais fondée sur l'appréciation commune de l'intersyndicale de dégradation des missions, du service à l'utilisateur et des droits des agents.

Le resserrement et l'industrialisation à outrance des missions déboucheront indubitablement sur un épuisement et une perte du sens au travail des collègues, comme ont pu le vivre et le vivent encore les personnels de feu France Télécom ou de la Poste. Nous ne cesserons de répéter que pour améliorer véritablement les conditions de travail des agents de la DGFIP, il faut s'attaquer directement aux causes réelles de leur dégradation.

Cela passe par la reconnaissance du caractère prioritaire des missions de la DGFIP, assortie des créations d'emplois permettant leur bon exercice dans l'intérêt des agents comme du public, sans oublier des modes d'organisation du travail respectueux de la santé physique et mentale des agents.

D'ailleurs, nous souhaitons la mise en place d'une table ronde autour du thème du télétravail.